Sous-section 2.—Jeunes gens délinquants (16-24 ans)

Les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés de 16 à 24 ans constituent chaque année environ 43 p. 100 de ceux qui commettent des actes criminels, bien qu'ils représentent moins de 19.5 p. 100 de toute la population âgée de 16 ans et plus. Comme ce groupe comprend certains des délinquants les plus audacieux, et qui sont peut-être déjà des criminels invétérés, de même que des délinquants primaires susceptibles d'être amendés par un complément d'éducation et de formation, il semble utile de le considérer à part des groupes de délinquants plus âgés.

En 1955, 70.7 p. 100 des jeunes gens délinquants ont été jugés dans trois provinces: Ontario, 37.9 p. 100; Québec, 22.4 p. 100, et Colombie-Britannique, 10.4 p. 100; 48.6 p. 100 de ceux-ci n'avaient pas encore 20 ans.

11.—Jeunes gens délinquants, par groupe d'âge, sexe et province, 1954 et 1955

Groupe d'âge et sexe	TN.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.	Yukon et T.NO.	Canada
1954												
16 - 17 ansH. F.	-60	10	120 6	5 3	659 44	905 52	101 23	111 3	207 15	381 15	-	2,607 162
18 - 19 ansH.	44 6		150 6		506 15	1,075 51			232 18			2,644 134
20 - 24 ansH. F.	137 6		352 8	144 6	1,301 100	2,431 138		289 6	547 35	685 41		6,279 381
Total, 1954	253	60	642	278	2,625	4,652	668	568	1,054	1,387	20	12,207
1955												
16 - 17 ans	53 4	16 1	130 8	55 4	629 36	966 56	98 32	106 7	173 9	348 12	_	2,574 169
18 – 19 ansH. F.	45 3	14 1	154 8	77 1	511 20	1,079 73	140 14	142 5	235 14	262 16		2,659 155
20 - 24 ansH.	154 9	21 1	368 6	141 3	1,294 77	2,045 119	297 31	256 8	472 22	527 27	- 1	5,576 303
Total, 1955	268	54	674	281	2,567	4,338	612	524	925	1,192	1	11,436

En 1955, 12 des 40 hommes déclarés coupables d'homicide involontaire et 24 des 47 coupables de viol étaient âgés de moins de 25 ans ainsi que 62.2 p. 100 des hommes coupables de vol et cambriolage et 46.6 p. 100 de ceux coupables d'infractions contre la propriété sans violence, qui comprennent tous les vols, 47.6 p. 100 de ceux qui ont intentionnellement endommagé la propriété d'autrui, 40.5 p. 100 de ceux trouvés portant une arme offensive et 57.5 p. 100 des évadés de prison.

En 1955, sur les 1,705 femmes qui ont commis des infractions, 627 étaient âgées de moins de 25 ans; près de la moitié (310) étaient coupables de vol et de recel. Sur les 100 femmes ayant enfreint la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, 30 appartenaient au groupe des jeunes de même que 33 des 65 femmes reconnues coupables de faux et d'usage de faux, et 17 des 22 évadées de prison.